



Plan Santé Studies

Tu pars en stage, pour des études ou pour un séjour linguistique à l'étranger ? Sache que les frais de santé en dehors de la France ne sont plus ou peu pris en charge par la Sécurité Sociale et l'assurance des cartes bancaires ne couvre pas les séjours de plus de 90 jours.

La bonne nouvelle ? Nous avons une assurance spéciale étudiant aux garanties indispensables pour un séjour sans prise de tête !

DURÉE 1 à 12 mois
RÉSIDENCE Pays de l'UE
DESTINATION Monde entier*



*Sauf Syrie, Cuba, Iran, Corée du Nord, Russie et les régions ukrainiennes de Crimée, de la République populaire de Donetsk ou de la République populaire de Lougansk.



**CRÉE TON DEVIS
 GRATUIT ET
 IMMÉDIAT !**

GARANTIES



OPTIONS



TARIFS

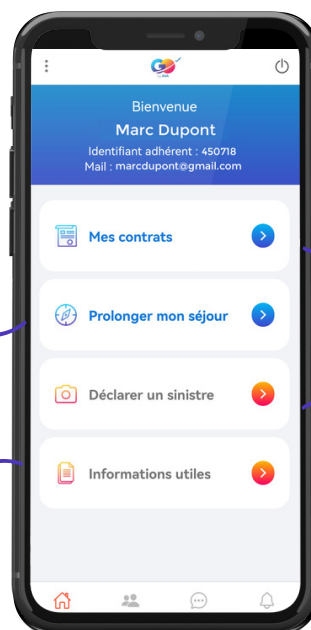
Cotisation par personne et par mois avec le code **EDHECAVA**

	Union Européenne*	USA et/ou Canada	Reste du Monde
Avant 30 ans	28€ 26,1€	50€ 53,1€	30€ 35,1€

*Pour les assurés sociaux et porteurs de la Carte Européenne d'Assurance Maladie.

LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne **Whatsapp** dédiée et tous les bons plans de la **#GObyAVAFamily** !

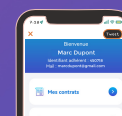


Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics



Plan Santé Studies

LES GARANTIES EN DÉTAIL



FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Illimités
EN CAS D'HOSPITALISATION Appel obligatoire au centre d'assistance	Prise en charge au 1er euro, à concurrence de 100 % des frais réels
HORS HOSPITALISATION	Remboursement 100 % des frais réels
SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Remboursement 100 % des frais réels . Max. 300 €
SOINS D'OPTIQUE D'URGENCE	Maximum 250 € . Franchise : 50 €
FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE Plafonné sur la base et le taux de remboursement de la Sécurité Sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Max. en cas d'hospitalisation : 1 000 000 € • Max. hors hospitalisation : 15 000 €
MATERNITÉ	Remboursement 75 % des frais réels . Max. 8 000 €



ENVOI DE MÉDICAMENTS Indispensables et introuvables sur place	Frais réels
ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER	Frais réels
TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ Dans son pays d'origine en cas de décès	Frais réels
PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT Et des frais de séjour pour un membre de la famille	Billet aller-retour • Max. par personne et par jour : 50 € / Max. : 500 €
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	• Max. par personne et par jour : 50 € / Max. : 500 €
RETOUR DES ACCOMPAGNANTS Et prise en charge des frais de séjour	Billet retour simple • Max. par personne et par jour : 50 € / Max. : 500 €
RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet aller-retour
ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : 3 000 €
CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Max. par assuré : 7 500 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max. par assuré : 5 000 €



AVANCE DE FONDS	Max. par assuré : 500 €
TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels



CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL	Par assuré : 8 000 €
CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	Jusqu'à : 40 000 € , franchise de 30%



RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> • Max. dommages corporels : 4.500.000 € • Max. dommages matériels : 450.000 € • Franchise par sinistre 80 €
RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE Incendie, explosion et dégâts des eaux	Max. : 100.000 € , franchise par sinistre 80 €
RESPONSABILITÉ CIVILE STAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Max. dommages matériels : 15.000 € • Franchise par sinistre 80 €



PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES Durant le transport aérien ou en cas d'agression	<ul style="list-style-type: none"> • Max.: 2 000 € par assuré, franchise 15 € • Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie
---	---



CONTACT GOBYAVA.COM



@gobyava_voyage



@gobyava



+33 7 81 26 33 93

#GOBYAVAFAMILY

Plan Santé Studies

LES OPTIONS EN DÉTAIL



FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE	Extension de la garantie jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et / ou définitif. À partir de 210 €
ACTIVITÉS RÉMUNÉRÉES	Pour les activités rémunérées et stages conventionnés de plus de 550 €/mois. 10 €/mois
INTERRUPTION D'ÉTUDES	Remboursement des frais d'études non effectuées jusqu'à 15.000 €. À partir de 180 €
ANNULATION VOL SEC	Remboursement des frais d'annulation jusqu'à 3 000 €. À partir de 30 €
AVA TECH+  Bon plan !	Remboursement des biens nomades en cas de casse ou vol jusqu'à 3.000 €. À partir de 15 €/mois
AVA SPORT+	Extension des frais de recherche porté à 25.000 € et pratique de sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux. 10 €/mois

LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos [Conditions Générales](#).

Exclusions spécifiques aux garanties assistance et frais médicaux

- Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.
- La grossesse, les frais liés à la maternité et les interruptions volontaires de grossesse.
- Les vaccins, les traitements de confort, les frais de lunettes, verres de contact, prothèses de toute nature, bilans de santé, examens et tests ou traitements de routine (ex.: acné, allergies, mal de dos, contraception, etc.), préventifs ou de contrôle non consécutifs à un accident ou maladie garantis.

Exclusions communes à toutes les garanties

- L'absorption de drogues, stupéfiants, substances analogues et médicaments non prescrits par une autorité médicale habilitée et leurs conséquences.
- Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré.
- Les maladies nerveuses ou mentales.
- La pratique sportive à titre professionnel, la pratique d'une course amateur nécessitant l'utilisation d'un engin à moteur et l'utilisation d'un ULM, deltaplane, aile volante, parachute ou parapente.

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos [Modalités en cas de sinistre](#).

Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada)
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur [AVA.FR](#), par mail à sinistres@ava.fr, ou encore via l'**application GObyAVA**.



Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.



SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Bon voyage !

À NE PAS OUBLIER

pour un séjour réussi !

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à [Ariane](#), le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les [us et coutumes](#) du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😊



télécharge
l'appli !



RDV sur
Whatsapp



crée ton
devis gratuit